

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par Anne-Marie Flowers, directrice générale, secrétaire-trésorière de la MRC de Bonaventure qu'elle informe la population que la prochaine séance régulière du conseil de la MRC du 15 avril à 19 heures se tiendra à huit clos. Le public ne sera pas admis au cours de cette séance. Le public est invité à poser ses questions par courriel à l'adresse suivante: info@mrcbonaventure.com

**DONNÉ À NEW CARLISLE
LE 9 AVRIL 2020**



**ANNE-MARIE FLOWERS
DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
RÉUNION RÉGULIÈRE CONSEIL DE LA MRC
15 AVRIL 2020 A 19 HEURES
PAR VISIOCONFÉRENCE**

- 1.- Adoption de l'ordre du jour:
- 2.- Adoption des procès-verbaux du 26 février et du 25 mars 2020 (**document 1**);
- 3.- Adoption des comptes à payer février et mars (**document 2**);
- 4.- Correspondance (**document 3**);
- 5.- Administration générale;
 - 5.1 Adoption résolution séance à huit clos
 - 5.2 Adoption du règlement 2020-03 modifiant le règlement 2018-05 déterminant les modalités de publication des avis publics de la MRC de Bonaventure (**document 4**)
 - 5.3 Adoption du règlement 2020-04 modifiant le règlement 2006-04 fixant la rémunération des élus de la MRC de Bonaventure (**document 5**)
- 6.- Matières résiduelles;
 - 6.1 Résolution demande de bonification du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables de RECYC-Québec
 - 6.2 Résolution - dossier Groupe Bouffard - réouverture du contrat (**document 6**)
 - 6.3 Résolution - appropriation d'un montant de 25 000\$ non remboursable pour la mise en place de la régie intermunicipale des matières résiduelles
- 7.- Aménagement du territoire;
 - 7.1 Résolution demande d'aide financière pour l'élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques
 - 7.2 Résolution adoption 2^{ème} règlement 2019-05 - schéma d'aménagement
- 8.- Développement économique;
 - 8.1 Demande délai supplémentaire de 6 mois pour débiter les activités de réalisation de la démarche MADA
 - 8.2 Résolution pour approbation d'un montant de 150 000\$ pour interventions professionnelles
 - 8.3 Résolution signature entente Fonds local d'investissement - subvention pour les entreprises - mesures exceptionnelles - COVID -19 (**à suivre**)
 - 8.4 Résolution adoption des priorités d'intervention Fonds Régions et Ruralité (**à suivre**)
 - 8.5 Résolution adoption advenant à l'entente de développement sectoriel CALQ(**document 7**);
- 9.- Levée de l'assemblée.